



Fiche mémo Rezo Mobicoop



Qu'est-ce que Rezo Mobicoop ?

Le principe

- Un mélange subtil d'autostop pour tous (**Rezo Pouce**) et de covoiturage du quotidien (**Rezo Covoit**), pour partager ses trajets quotidiens entre voisins. C'est simple, serein, efficace et gratuit.
- Un accès à la mobilité pour tous, et/ou une diminution de l'utilisation du véhicule individuel. Par exemple, pour faire seulement quelques kilomètres, pour rejoindre une commune, un arrêt de bus...

L'inscription (gratuite)

Comment ?

Il suffit de fournir votre pièce d'identité et de signer la charte Rezo Pouce.

Qui ?

Tout le monde à partir de 14 ans. (Pour les 14-18 ans, le responsable légal doit signer une autorisation parentale et fournir sa pièce d'identité.)

Où ?

- Sur internet www.rezopouce.fr ou via **l'application mobile Rezo Mobicoop**
 - Auprès de la mairie de votre commune ou du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne : mobilite@petrforetoreleans.fr
- Suite à son inscription, chaque utilisateur reçoit sa **carte de membre** (et un **macaron** à coller sur le pare-brise - côté passager - pour le conducteur). Les membres de la communauté Rezo Pouce peuvent alors s'identifier entre eux lors des trajets partagés

Rezo Pouce en pratique pour l'autostop



Des « arrêts sur le pouce » dans chaque commune (voir la fiche mobilité), dédiés à la pratique de l'autostop.
Et avant de se placer sous ce panneau ?

Rendez-vous sur le site internet www.rezopouce.fr pour :

- Trouver des arrêts Rezo Pouce : en saisissant sa ville de départ et/ou de destination, on peut alors accéder aux arrêts installés sur chaque commune, avec la direction qu'ils desservent.
- Créer ses « pancartes destinations » afin que les conducteurs repèrent rapidement où l'autostoppeur souhaite se rendre. Pour imprimer ces pancartes de chez soi : <https://rezopouce.fr/destination/create>

Rezo Covoit' pour le covoiturage programmé



L'application Rezo Mobicoop : <https://m.mobicoop.fr/#/carpools/home> est gratuite et réservée aux membres inscrits. Elle met en relation les conducteurs et les passagers et permet de :

- Visualiser les arrêts installés
- Publier des propositions ou des demandes de trajets spontanés ou programmés

Juin 2023

